

**LE 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES**

OUI, MAIS... LE 8 MARS DOIT ÊTRE TOUTE L'ANNÉE!

Le 8 mars a été officialisé par l'ONU en 1977 comme « journée internationale des Femmes ».

Chacun peut se féliciter de cette décision tant les conditions faites aux Femmes sont inacceptables à différents niveaux, selon les pays et selon les discriminations qu'elles subissent.

FO soutient toutes les initiatives ponctuelles qui sont mises en œuvre et notamment lors de cette journée, mais nous ne nous en contentons pas.

Nos représentants se battent au quotidien afin d'obtenir que ce combat devienne, le plus vite possible, un sujet obsolète !

Malgré la loi de 2013 et un certain nombre d'annonces, de réunions, de projets et de rapports, d'accord de branche ou d'entreprise au sein des Industries Électriques et Gazières, nous constatons peu ou pas d'avancées notables sur la situation des salariées en général et dans les IEG.

Beaucoup de déclarations d'intention pour peu d'actes, les mentalités évoluent, mais très lentement, les entreprises des IEG n'échappent pas à l'inertie de l'évolution des mentalités au niveau sociétal...

FO s'investit sur le champ de la négociation collective sur ce sujet et même si de manière générale, nous pouvons constater quelques améliorations, il n'en demeure pas moins que l'approche des employeurs doit encore évoluer afin de ne pas continuer à pénaliser les femmes dans le cadre de leur parcours professionnel, de l'évolution de leur rémunération.

Le 8 mars permet d'attirer l'attention de tous sur **une injustice flagrante qui perdure** et cela depuis la nuit des temps, mais pour FO Énergie et Mines, il est temps de sortir de cette ornière.

L'évolution des mentalités au sein du monde du travail, par le biais d'accords collectifs qui ne laissent plus la place à interprétation en actant des décisions visibles et significatives, doit contribuer à l'évolution des mentalités au niveau de la société.

Les entreprises doivent donner l'exemple.

Le 8 mars, jour consacré, mais aussi le 9 et les suivants, le combat pour l'égalité, pour le respect et la dignité des femmes doivent œuvrer dans ce sens.

Pour vos représentants FO Énergie et Mines, le 8 mars et chaque jour de l'année, seront la Journée internationale des droits des femmes afin que les droits des femmes soient respectés, et cela en combattant, par notre engagement, l'ensemble des discriminations auxquelles elles doivent faire face.

